



DIRECTION
POLYNÉSIENNE DE
L'ÉNERGIE

FA'ATERERA'A NŌ TE ITO

ZOOM SUR NOS ACTIONS

DEPUIS 2020



VOLET RÉGLEMENTAIRE

Code de l'énergie

Règles de placement des énergies

Réforme photovoltaïque



RÉGULATION ET ORGANISATION DU SECTEUR

Régulation du secteur électrique

Mise en œuvre et gestion de la péréquation (4 Mds F CFP/an)

Audit et contrôle des délégataires

Service de l'électricité de Makemo



VOLET STRATÉGIQUE

Rédaction de la PPE

Mise en œuvre et suivi du PCPF

Portage de l'Observatoire de l'Énergie (OPE)

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



SWAC CHPF
(3,7 Mds F CFP, 2 % des besoins de Tahiti en électricité économisés)

Règlementation Énergétique des Bâtiments

DÉVELOPPEMENT ENR



2 AAP de fermes solaires :
AAP1 : 30 MWc, 7 Mds F CFP, +7 pts d'EnR ; AAP 2 : en cours

Orientation des investissements des délégataires (EDT, MN, TEP)

Promotion et soutien des STEP (stockage hydroélectrique)

TRAJECTOIRE ENR





VOLET RÉGLEMENTAIRE

- **Code de l'énergie** : titres I à IV rédigés (désignation de la TEP comme responsable d'équilibre, organisation du secteur de l'électricité, etc.), les titres V et VI restent à faire
- **Règles de placement des énergies** - arrêté n° 62 CM du 22/01/2021 : orchestration et gestion des conflits de placement, sécurisation des investissements
- **Réforme photovoltaïque** : allègement des procédures, création du statut de producteur exclusif, encadrement de l'autoconsommation, nouveaux tarifs, etc.



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- **SWAC du CHPF** : économie d'électricité de 10 GWh/an (2 % de la consommation électrique de l'île de Tahiti), investissement de 3,7 Mds de F CFP (surcoûts dont impact COVID limités à 15 %)
- **REBPF** : applicable depuis le 1er juillet 2023 à l'ensemble des constructions neuves. Elle diffère selon le type de bâtiment et son lieu d'implantation et vise à améliorer le confort thermique tout en diminuant les consommations énergétiques, notamment pour la climatisation et la production d'eau chaude



RÉGULATION ET ORGANISATION DU SECTEUR

- **Régulation du secteur de l'électricité** : gestion des litiges entre les usagers et les concessionnaires ou autres acteurs de l'énergie
- **Péréquation des prix de l'électricité** :
 - Extension du dispositif à tous les réseaux de Polynésie française (61 réseaux désormais contre 22 auparavant)
 - A permis le renouvellement de DSP (Rangiroa, les Marquises) ou des modes de gestions différents (EPIC Te Ito Rau no Moorea Maiao, SPL Te Uira Api no Te Mau Motu)
 - A permis de déléguer certains services : Makemo, Fatu Hiva, Tahuata
- **Audits des délégataires** : contrôle des activités dont sécurisation de 4,5 Mds de F CFP de provisions
- **Atoll de Makemo** : reprise en régie en 2019, remise en état, instauration de la facturation de l'électricité, passage en DSP en 2023



DÉVELOPPEMENT ENR

- **AAP Photovoltaïque** : création du cadre technique, réglementaire et économique. Lancement de l'AAP1 en 2021 : gain de 7 % d'EnR dans le mix électrique et 7 Mds de F CFP d'investissement privé. Lancement de l'AAP2 en 2025
- **Orientation des investissements et validation des plans de renouvellement** pour les DSP :
 - Passage du fuel lourd au gazole, Putu Uira, renouvellement des centrales thermiques (site 3 en cours), etc.
 - Depuis 2023, demande de la DPE à Marama Nui d'étudier des projets de stockage STEP (projet "baby STEP" en cours)



VOLET STRATÉGIQUE

- **PPE** : a permis le déblocage du "Fonds de transition énergétique en Polynésie française", dit Fonds Macron, de 7 Mds de F CFP, pour renforcer la souveraineté énergétique du territoire
- **PCPF** : conception et portage initial. Depuis 2025, coordination et portage du volet atténuation (l'électricité pèse pour 15 % de l'empreinte carbone d'un polynésien)
- **OPE** : publication annuelle du bilan énergétique de la Polynésie française. Ce bilan met notamment en avant la forte dépendance énergétique aux hydrocarbures de la Polynésie française (93,3 %) ainsi que la place prépondérante des transports dans la consommation d'énergie primaire (54 %).

Glossaire des acronymes : SWAC : Sea Water Air Conditionning ; REBPF : Règlementation Énergétique des Bâtiments en Polynésie française ; DSP : Délégation de Service Public ; AAP : Appel À Projet ; EnR : Énergies Renouvelables ; STEP : Station de Transfert d'Énergie par Pompage ; PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ; PCPF : Plan Climat de la Polynésie française ; OPE : Observatoire Polynésien de l'Énergie